



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

01 Avril 2010

01 أبريل 2010

Conseil consultatif des droits de l'Homme

Atelier national de partage des expériences

Laâyoune est depuis le lundi 29 mars le théâtre de l'atelier national organisé par le CCDH. Cet atelier qui a pour but le partage des expériences entre les bureaux administratifs régionaux du Conseil, se poursuivra jusqu'au 31 mars.

Au cours de cette rencontre, deuxième du genre, plusieurs axes seront examinés dont la protection, la préservation de la mémoire et des archives, la gestion du programme de la réparation communautaire, la programmation et la planification ainsi que la présentation d'autres projets structurants dans l'action du CCDH, indique un communiqué du Conseil. Il s'agit notamment du Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme et la plateforme citoyenne pour la promotion de la culture des droits de l'Homme. Au programme, également, de cette rencontre présidée par Ahmed Herzenni, président du CCDH, chacun des 6 bureaux existants déjà, doit procéder à la présentation de son expérience sur "la protection et la veille en matière des droits de l'Homme, l'expérience du bureau de Laâyoune", "la construction des partenariats locaux, celle du bureau d'Agadir", "la question de la mémoire des centres de détentions secrètes, les conclusions du bureau de Ouarzazate", "écrire la mémoire locale, méthode et perspectives, pour l'expérience du bureau de Meknès-Tafilalet". Elle portera sur "les dynamiques créées par le programme de réparation communautaire, cas de Figuig" et "la structuration institutionnelle du programme de réparation communautaire".

Par ailleurs, deux autres présentations sont programmées lors de cette rencontre relatives au plan d'action national en matière de démocratie et droits de l'Homme et à la plateforme citoyenne pour la promotion de la culture des droits de l'Homme.

Dans une déclaration à la presse, M. Harzenni a indiqué que le Conseil, tout en gardant à l'esprit les recommandations de l'Instance Equité et Réparation, va se consacrer aux droits économiques et sociaux des citoyens. D'autre part, il a souligné que le conseil a besoin de ce genre de rencontre qui permet le partage des expériences des différents bureaux dont les dates de création et les spécificités sont différentes, ce qui a permis à certains d'accumuler plus d'expériences que d'autres

Il convient de rappeler que le Conseil consultatif des droits de l'Homme a créé des bureaux administratifs régionaux à Laâyoune, Agadir, Oujda, Midelt, Ouarzazate, Midelt, Béni-Mellal, dans le cadre de la promotion de la décentralisation, de la régionalisation et du suivi des questions des droits de l'Homme par le biais d'une politique de proximité se basant sur les Principes de Paris régissant les institutions nationales des droits de l'Homme.

Ainsi les bureaux administratifs régionaux sont chargés de l'accueil et l'orientation des citoyens; la promotion de la culture des droits de l'Homme par le biais de la diffusion des instruments nationaux et internationaux et l'organisation des activités de rayonnement, de formation, et de promotion de l'éducation aux droits de l'Homme ; l'élaboration de programmes pour promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels qui prennent en considération les spécificités locales et le discernement des cas de violation des droits de l'Homme et présentation des rapports au CCDH.

Jeudi 1 Avril 2010
Ahmadou El-Katab